

CONCOURS POUR LE RECRUTEMENT DE :

**DIRECTEURS DES SERVICES**  
DE LA PROTECTION JUDICIAIRE DE LA JEUNESSE

- 2025 -

---

**CONCOURS 3EME VOIE**

**Épreuve écrite d'admissibilité** : Etude d'un cas concret permettant d'apprécier l'expérience professionnelle d'encadrement dans le domaine de l'action éducative ou sociale du candidat. (**Durée : 3 heures – coefficient : 1**)

**NB** : Il convient de faire figurer dans votre réponse aucune identification, aucun signe distinctif, ni sur la feuille principale ni sur les intercalaires éventuels (nom, initiales, signature, indication de lieux ou des services ne figurant pas dans le sujet, même fictifs ...) conformément au principe d'anonymat. Il vous est demandé de rédiger votre copie avec un stylo à encre noire ou bleue. Toute copie remise en contradiction avec ces instructions est passible de nullité.

**Nombre de pages (y compris celle-ci) : 2 pages**

Vous êtes nommé au 1<sup>er</sup> septembre 2025 comme directeur de service sur un centre éducatif fermé (CEF).

Autorisé pour accueillir des garçons et des filles de 16 à 18 ans, l'établissement n'a accueilli jusqu'à présent que des garçons.

L'équipe de direction est composée de 2 responsables d'unité éducative.

Par le biais des mutations, 2 postes positionnés en journée, sont vacants, vous bénéficiez d'une autorisation de recrutement pour les deux postes.

L'établissement a fait l'objet en juin 2025 d'un contrôle de fonctionnement, les principales préconisations identifiées sont les suivantes :

- Formaliser de manière plus précise les emplois du temps de journée des jeunes ;
- Mobiliser les éducateurs sur les contenus de journée ;
- Garantir le renseignement et le suivi des incidents signalés ;
- Garantir un relevé de décision des réunions cadres ;
- Garantir une appropriation par l'ensemble des professionnels du projet d'établissement ;
- Réviser le règlement de fonctionnement et le rendre plus accessible par les mineurs.

L'évaluation externe est programmée au 1<sup>er</sup> trimestre 2026.

Le directeur territorial vous confie la mission suivante, à réaliser au plus tard pour juin 2026 :

- Faire évoluer le CEF pour garantir l'accueil de jeunes filles ;
- Réaliser le plan d'action faisant suite au contrôle ;
- Préparer l'accueil de la mission d'évaluation externe.

**Vous exposerez de manière précise et argumentée les réponses que vous envisageriez d'apporter à ces différents objectifs, en précisant la méthodologie retenue.**